Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 138 (1993)
Heft: 8

Artikel: Nouveau manuel de la politique extérieure de la Suisse
Autor: Testaz, Grégoire
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345329

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouveau manuel de la politique extérieure de la Suisse

Présentation par le capitaine Grégoire Testaz

Le besoin de fixer les objectifs de l'Etat en matière de relations internationales, de politique étrangère ou extérieure n'est pas nouveau. Il a pris des formes diverses au cours des temps, adaptées aux usages diplomatiques, aux formes du droit international et, aussi, au public visé, le genre recouvrant aussi bien les instructions aux ambassadeurs, les traités de science politique, l'autobiographie, les mémoires.... Dans ce domaine essentiel des activités humaines, le paradoxe veut que la pratique a de tous temps précédé les fondements théoriques, comme le relève J. B. Duroselle[1]. L'ouvrage présenté ici ne faillit guère à la tradition et, le plus souvent, relève davantage du bilan que de la prospective, même s'il «colle » à l'actualité la plus immédiate.

La première partie du *Nouveau manuel*[2] retrace l'histoire de la politique extérieure suisse depuis 1848 et définit l'ordre des compétences et responsabilités partagées dans l'Etat fédéral, dans le cadre du droit international public et la «constellation internationale des puissances», chapitre où F. Luchsinger parcourt le nouvel environnement politique de la Suisse (chute du système communiste, ONU, tiers-monde, intégration européenne, neutralité).

Une deuxième partie définit les objectifs, les moyens et le champ d'activité de la politique extérieure, posant les «maximes» ou règles éthiques primordiales: neutralité, solidarité, universalité, disponibilité. La dimension dialectique du statut de neutralité est fort bien présentée par A. Ricklin dans ses particularités helvétiques, son fonctionnement passé et récent: fonction de cohésion nationale, de garantie de liberté, dualité de l'indépendance politique et de la liberté de commerce. L'auteur conclut que la remise en question de la neutralité n'est point opportune et, au regard de l'histoire, aujourd'hui encore moins qu'hier. Les auteurs de l'ouvrage étant tous des «experts» (hauts fonctionnaires, ambassadeurs près les organisations internationales, professeurs, un ou deux représentants de l'économie), on se plaît à espérer qu'ils seront lus par les «politiciens» élus et par les représentants du «quatrième pouvoir»...

La troisième partie couvre le domaine très actuel de la Suisse et des droits de l'homme, sous l'angle du droit international humanitaire, des conventions de Genève, de la politique des Nations-Unies et du rôle de la Suisse dans la lutte contre la torture. Ici aussi le statut de neutralité est mis en évidence, garant de notre efficacité dans l'action délicate de ce type d'engagement.

Les relations de la Suisse avec le monde, au sens des grands ensembles institutionnels et géopolitiques sont envisagés en quatrième partie: la Suisse et l'ONU, ses institutions spécialisées, le monde de l'Ouest, celui de l'Est et les pays en développement. La cinquième partie est axée sur nos relations avec l'Europe et ses structures politico-économiques: Conseil de l'Europe, Communauté européenne, EEE, AELE, CSCE. Les options possibles, analysées par l'image du «concept de Janus», sont ici aussi mon-

[1] Tout empire périra. Théorie des relation internationales. *Paris, Colin, 1992*

[2] Nouveau manuel de la politique extérieure de la Suisse. *A.Ricklin, H. Haug, R. Probst (éd.). Berne, Paul Haupt, 1992 (Mém. Soc. suisse pour la politique extérieure, vol. 11).*

trées comme fortement conditionnées par la neutralité, gage ou garantie d'indépendance. Si l'Europe devient peut-être le nouvel espace du fédéralisme suisse, il conviendra de mesurer si les notions de souveraineté, d'indépendance, d'interdépendance et de... neutralité sont admissibles par nos partenaires potentiels et à quel prix.

La sixième partie, «La politique suisse de sécurité», intéresse évidemment le lecteur-citoyen-soldat. Cette partie, totalement en allemand, est structurée en cinq chapitres: 1. Le concept de la politique suisse de sécurité, par le divisionnaire G. Däniker et le professeur K. Spillmann; 2. Le rôle de l'armée dans le cadre de la politique suisse de sécurité, par le cdt C J. Feldmann; 3. Le rôle de l'approvisionnement économique du pays...; 4. Le rôle de la protection civile; 5. La position de la Suisse à l'égard du contrôle des armements et du désarmement. On constate d'abord que cette partie «pèse» une cinquantaine de pages sur les quelque mille de l'ensemble. Si la concision, vertu cardinale du langage militaire, peut être appréciée par le lecteur de base, le soldat, l'officier resteront quelque peu sur leur faim, même si les notes et références sont nombreuses. Les traits essentiels, primordiaux en terme de politique étrangère, comme la doctrine d'engagement, l'image de l'ennemi ou la typologie des menaces, sont abordés par le biais des «politiques de sécurité 73 et 90», comme système stratégique global, pour la première, et stratégie de transition pour la seconde.

La place de l'armée est montrée dans son cadre d'instrument de défense d'un espace, d'élément de la défense générale et de la politique globale de sécurité. La perspective d'«Armée 95» conditionne bien sûr toute la réflexion sur la place de l'armée, réduite quantitativement, pour des tâches nouvelles encore mal définies. Les problèmes de la politique d'approvisionnement sont aussi montrés dans le contexte changeant de la politique mondiale: guerres, mais aussi blocus, boycott, catastrophes naturelles ou écologiques. La protection civile est présentée en termes de bilan, de collaboration internationale et de projet «protection civile 95». La position de la Suisse sur le problème du désarmement est présentée par C. Gasteyger, spécialiste du sujet.

Une sixième partie aborde le vaste domaine de la Suisse au service de la communauté internationale. Parmi les sujets on relèvera la participation aux opérations de maintien de la paix des Nations-Unies et «la Suisse en tant que pays d'accueil d'organisations et de conférences internationales», deux types d'action où l'armée peut être appelée à remplir sa mission, notamment dans le cadre territorial difficile de l'agglomération genevoise. Sont abordés aussi le rôle de la Suisse dans les activités des sociétés de Croix-Rouge et du Comité international de la Croix-Rouge, dans la coopération publique et privée au développement et l'aide humanitaire. La mise sur pied du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe et sa «chaîne de sauvetage» intégrant l'Office fédéral des troupes de protection aérienne est un bon exemple de notre politique étrangère en ce domaine.

La politique économique extérieure, pilier majeur de notre politique étrangère globale, est l'objet de la huitième partie. Confronté aux enjeux économiques mondiaux, le pays joue une partie serrée dans les «rounds» du GATT, mais aussi dans les domaines sectoriels de la politique monétaire internationale et comme place financière.

La neuvième et dernière partie, «Aspects particuliers de la politique extérieure suisse», passe en revue quelques sujets d'actualité ou en approfondit certains déjà évoqués. Mentionnons ce qui intéresse de près ou de loin la politique de sécurité: les exportations de matériel de guerre, le rôle de la Suisse dans le règlement pacifique des différends internationaux, enfin «les relations de voisinage en général».

Ce manuel constitue une «bible» sur le sujet (pour combien d'années?), d'une richesse bienvenue en notes, bibliographies et documents de référence fort utiles à tous ceux qui regardent en ces temps nouveaux et incertains au-delà de la frontière.

G. T.